



Disclaimer: unless otherwise agreed by the Council of UPOV, only documents that have been adopted by the Council of UPOV and that have not been superseded can represent UPOV policies or guidance.

This document has been scanned from a paper copy and may have some discrepancies from the original document.

Avertissement: sauf si le Conseil de l'UPOV en décide autrement, seuls les documents adoptés par le Conseil de l'UPOV n'ayant pas été remplacés peuvent représenter les principes ou les orientations de l'UPOV.

Ce document a été numérisé à partir d'une copie papier et peut contenir des différences avec le document original.

Allgemeiner Haftungsausschluß: Sofern nicht anders vom Rat der UPOV vereinbart, geben nur Dokumente, die vom Rat der UPOV angenommen und nicht ersetzt wurden, Grundsätze oder eine Anleitung der UPOV wieder.

Dieses Dokument wurde von einer Papierkopie gescannt und könnte Abweichungen vom Originaldokument aufweisen.

Descargo de responsabilidad: salvo que el Consejo de la UPOV decida de otro modo, solo se considerarán documentos de políticas u orientaciones de la UPOV los que hayan sido aprobados por el Consejo de la UPOV y no hayan sido reemplazados.

Este documento ha sido escaneado a partir de una copia en papel y puede que existan divergencias en relación con el documento original.

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

GENÈVE

CONSEIL

**Vingt-cinquième session ordinaire
Genève, 24 et 25 octobre 1991**

RAPPORT ANNUEL DU SECRETAIRE GENERAL POUR 1990

(Vingt-deuxième année)

I. ETAT DE L'UNION

1. Aucune modification n'est intervenue en 1990 en ce qui concerne l'état de l'Union. Au 31 décembre 1990, celle-ci comprenait 19 Etats membres : Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Belgique, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni, Suède et Suisse.¹ A l'exception de la Belgique et de l'Espagne, tous sont parties à l'Acte révisé du 23 octobre 1978 de la Convention. La Belgique et l'Espagne sont parties à la Convention de 1961, modifiée par l'Acte additionnel de 1972.

2. Conformément à l'article 32.3) de l'Acte de 1978, "tout Etat qui n'est pas membre de l'Union et qui n'a pas signé [cet] Acte demande, avant de déposer son instrument d'adhésion, l'avis du Conseil sur la conformité de sa législation avec les dispositions de [cet] Acte". Par lettre en date du 31 janvier 1990, le Gouvernement de la Tchécoslovaquie a demandé un tel avis. Le Conseil s'est réuni en session extraordinaire (la neuvième) le 27 avril 1990, sous la présidence de M. W.F.S. Duffhues (Pays-Bas), pour examiner cette demande; il a décidé à l'unanimité de donner un avis positif sur ladite conformité.

3. Le tableau qui figure à l'annexe du présent document résume la situation des divers Etats au regard des différents Actes de la Convention (au 31 décembre 1990).

¹ Le Canada, Etat signataire de l'Acte révisé du 23 octobre 1978, a déposé son instrument de ratification dudit Acte le 4 février 1991. Conformément à l'article 33.2) dudit Acte, il est devenu, le 4 mars 1991, partie à cet Acte et le vingtième Etat membre de l'Union.

II. SESSIONS DU CONSEIL, DES COMITES ET DES GROUPES DE TRAVAIL

4. En 1990, les différents organes de l'UPOV ont tenu les réunions mentionnées ci-après. Sauf indication contraire, elles ont eu lieu à Genève.

5. Conseil.- Le Conseil a tenu sa neuvième session extraordinaire le 27 avril (voir ci-dessus).

6. Le Conseil a tenu sa vingt-quatrième session ordinaire les 18 et 19 octobre, sous la présidence de M. W.F.S. Duffhues (Pays-Bas). Cette session a été suivie par des observateurs de neuf Etats non membres², quatre organisations intergouvernementales³ et six organisations internationales non gouvernementales⁴.

7. Lors de cette session, le Conseil a pris les principales décisions suivantes :

i) Il a approuvé le rapport du Secrétaire général sur les activités de l'Union en 1989 et pendant les neuf premiers mois de 1990.

ii) Il a approuvé le rapport du Secrétaire général sur sa gestion durant l'exercice biennal 1988-1989 et sur la situation financière de l'Union au 31 décembre 1989 et accepté le rapport concernant la vérification des comptes dudit exercice.

iii) Il a pris les dispositions nécessaires pour la tenue d'une Conférence diplomatique de révision de la Convention UPOV du 4 au 19 mars 1991.

iv) Il a approuvé les rapports sur l'état d'avancement des travaux de ses différents organes subsidiaires et établi ou approuvé leurs plans de travail pour l'année à venir.

v) Il a adopté une déclaration portant reconnaissance de la compétence du Tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail (OIT) pour connaître des requêtes des fonctionnaires de l'UPOV formées contre celle-ci.

vi) Il a procédé à l'élection des nouveaux Présidents de quatre Groupes de travail techniques pour des mandats de trois ans prenant fin à l'issue de la vingt-septième session ordinaire du Conseil, en 1993 :

Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur : M. K. Kristensen (Danemark);

² Argentine, Bolivie, Bulgarie, Egypte, Inde, Maroc, Portugal, Tchécoslovaquie, Venezuela.

³ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Communautés européennes (CE), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Organisation européenne des brevets (OEB).

⁴ Association internationale pour la protection de la propriété industrielle (AIPPI), Association internationale des sélectionneurs pour la protection des obtentions végétales (ASSINSEL), Association des obtenteurs de variétés végétales de la Communauté économique européenne (COMASSO), Comité des semences du Marché commun (COSEMCO), Fédération internationale du commerce des semences (FIS), Union des praticiens européens en propriété industrielle (UPEPI).

Groupe de travail technique sur les plantes fruitières : M. B. Spellerberg (Allemagne);

Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers : Mme E. Buitendag (Afrique du Sud);

Groupe de travail technique sur les plantes potagères : M. N.P.A. van Marrewijk (Pays-Bas).

vii) Il a décidé de prolonger d'un an le mandat de M. M.S. Camlin (Royaume-Uni) à la présidence du Groupe de travail technique sur les plantes agricoles, afin que ce mandat expire aussi à la date précitée.

8. Comité consultatif.- Le Comité consultatif a tenu sa quarante et unième session le 27 avril et sa quarante-deuxième session le 17 octobre sous la présidence de M. W.F.S. Duffhues (Pays-Bas).

9. Les débats de la quarante et unième session ont été essentiellement consacrés à des questions en relation avec la révision de la Convention UPOV, à un nouvel examen de la liste des organisations invitées aux réunions de l'UPOV et à un échange de vues sur la préparation des séminaires de l'UPOV (voir ci-après). La quarante-deuxième session a été essentiellement consacrée à la préparation de la vingt-quatrième session ordinaire du Conseil, principalement en ce qui concerne la révision de la Convention UPOV, et à un premier débat sur la politique de l'UPOV dans ses relations avec les pays en développement.

10. Comité administratif et juridique.- Le Comité administratif et juridique a tenu trois sessions sous la présidence de M. J.-F. Prevel (France), comme suit (les Etats et organisations observateurs ayant participé à chaque session sont indiqués entre parenthèses) :

i) la vingt-sixième session du 23 au 26 avril (Argentine, Bulgarie, Finlande, Norvège, Turquie, Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), Association européenne de libre-échange (AELE), CE, OEB);

ii) la vingt-septième session du 25 au 29 juin (Finlande, CE, OEB);

iii) la vingt-huitième session du 12 au 16 octobre (Argentine, Autriche, Bulgarie, Canada, Finlande, Norvège, OMPI, CE, OEB).

11. Le Comité a consacré l'essentiel de ces sessions à la révision de la Convention.

12. Comité technique.- Le Comité technique a tenu sa vingt-sixième session les 11 et 12 octobre sous la présidence de M. G. Fuchs (Allemagne).

13. Sur la base des travaux préparatoires des groupes de travail techniques, le Comité technique a adopté des principes directeurs d'examen pour les 15 taxons suivants (l'astérisque indique qu'il s'agit d'une version révisée) : Agrostide*; Asperge; Carotte*; Carthame; Chou de Bruxelles*; Groseillier à grappes*; Lachenalia; Leucadendron; Leucospermum; Oeillet*; Ornithogale; Pâture des prés*; Ray-grass*; Rosier*; Spathiphyllum.

14. Le Comité a été saisi des rapports sur l'état d'avancement des travaux des groupes de travail techniques et a défini, dans leurs grandes lignes, les travaux futurs de ces groupes. Il a également examiné les questions soulevées par ces groupes sur la base de l'expérience acquise par les Etats membres dans la conduite de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité des nouvelles variétés végétales.

15. Par ailleurs, le Comité a décidé du principe du remplacement - pour l'instant dans le cas des graminées fourragères et, lorsque cela est également possible, d'autres espèces agricoles allogames -, de la méthode actuelle d'examen de l'homogénéité, dans laquelle les données sont analysées séparément pour chaque cycle de végétation, par la méthode de l'analyse globale sur plusieurs années (Combined Over-Years Uniformity Analysis - COYU).

16. Groupes de travail techniques.- Les groupes de travail techniques ont tenu une session chacun en 1990, en dehors de Genève, comme suit :

i) Le Groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA) a tenu sa dix-neuvième session du 15 au 17 mai à Wageningen (Pays-Bas), sous la présidence de M. M.S. Camlin (Royaume-Uni).

ii) Le Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur (TWC) a tenu sa huitième session du 6 au 8 juin à Belfast (Irlande), sous la présidence de M. F. Laidig (Allemagne).

iii) Le Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV) a tenu sa vingt-troisième session du 2 au 6 juillet à Avignon (France), sous la présidence de M. R. Brand (France).

iv) Le Groupe de travail technique sur les plantes fruitières (TWF) a tenu sa vingt et unième session du 10 au 17 septembre à Tsukuba (Japon), sous la présidence de M. B. Bar-Tel (Israël).

v) Le Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO) a tenu sa vingt-troisième session du 16 au 24 septembre à Tokyo (Japon), sous la présidence de M. C.J. Barendrecht (Pays-Bas).

17. Pour quatre de ces groupes, la tâche essentielle consiste à élaborer des principes directeurs d'examen. En plus des projets soumis au Comité technique pour adoption, ils en ont élaboré d'autres, pour les taxons suivants, à soumettre aux organisations professionnelles pour observations : airelle rouge, caseillier, myrtille (TWF); azalée, lis (projet de version révisée) (TWO).

18. Par ailleurs, ces Groupes de travail techniques ont tous abordé la question de l'utilisation de techniques et de matériel de laboratoire - notamment de l'électrophorèse - dans le cadre de l'examen des variétés.

III. AUTRES REUNIONS

19. Deux séries de réunions spécialisées ont été tenues en 1990 avec les objectifs suivants :

i) faire avancer les travaux liés à la révision de la Convention et le débat sur les relations entre les divers systèmes de protection de la propriété intellectuelle dans le domaine des végétaux;

ii) faire connaître et promouvoir la protection des obtentions végétales et l'UPOV dans des Etats non membres.

20. Comité d'experts (conjoint de l'OMPI et de l'UPOV) sur l'interface entre la protection par brevet et la protection des obtentions végétales. - Ce Comité d'experts a tenu une session du 29 janvier au 2 février sous la coprésidence de M. W.F.S. Duffhues (Pays-Bas) et de M. A. Sugden (Royaume-Uni), M. J.-F. Prevel (France) ayant présidé la réunion du 2 février en l'absence de M. Duffhues. Cette session a été la première à permettre la rencontre, au niveau mondial, de la majorité des parties intéressées par la protection de la propriété intellectuelle dans le domaine des plantes : 39 Etats⁵, cinq organisations intergouvernementales⁶ et 24 organisations internationales non gouvernementales⁷ y ont participé.

21. Le Comité d'experts a procédé à un échange de vues sur la base d'un document élaboré conjointement par le Bureau international de l'OMPI et le Bureau de l'UPOV et intitulé "Questions relatives à l'interface entre la protection par brevet et la protection par certificat d'obtention végétale".

⁵ Algérie, Allemagne (République fédérale d'), Argentine, Australie, Autriche, Bangladesh, Belgique, Brésil, Canada, Chili, Danemark, Egypte, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Guatemala, Hongrie, Irlande, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, République de Corée, République démocratique allemande, Royaume-Uni, Sénégal, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Tunisie, Turquie, Union soviétique, Uruguay, Venezuela, Viet Nam.

⁶ Association européenne de libre-échange (AELE), Commission des Communautés européennes (CCE), Association internationale d'essais de semences (ISTA), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Organisation européenne des brevets (OEB).

⁷ Association internationale des producteurs de l'horticulture (AIPH), Association internationale pour la protection de la propriété industrielle (AIPPI), Association asiatique d'experts juridiques en brevets (APAA), Association internationale des sélectionneurs pour la protection des obtentions végétales (ASSINSEL), Association internationale pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en propriété intellectuelle (ATRIP), Chambre de commerce internationale (CCI), Conseil européen des fédérations de l'industrie chimique (CEFIC), Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières de reproduction asexuée (CIOPORA), Comité des instituts nationaux d'agents de brevets (CNIPA), Comité général de la coopération agricole de la Communauté économique européenne (COGECA), Association des obtenteurs de variétés végétales de la Communauté économique européenne (COMASSO), Comité des organisations professionnelles agricoles de la Communauté économique européenne (COPA), Fédération européenne des associations de l'industrie pharmaceutique (EFPIA), Institut des mandataires agréés près l'Office européen des brevets (EPI), Fédération européenne des mandataires de l'industrie en propriété industrielle (FEMPI), Fédération internationale des conseils en propriété industrielle (FICPI), Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA), Fédération internationale du commerce des semences (FIS), Groupement international des associations nationales de fabricants de produits agrochimiques (GIFAP), Industrial Biotechnology Association (IBA), Japan Patent Association (JPA), Institut Max Planck de droit étranger et international en matière de brevets, de droit d'auteur et de concurrence (MPI), Association de propriété industrielle du Pacifique (PIPA), Union des confédérations de l'industrie et des employeurs d'Europe (UNICE).

22. Conférence organisée par la CCI sur l'interface entre la protection par brevet et la protection des obtentions végétales.- Cette Conférence, tenue les 5 et 6 avril, a été entièrement organisée par la CCI, principalement à l'intention des organisations internationales non gouvernementales, afin de rapprocher leurs points de vue, et ce, à la suite des demandes émises par des participants lors de la session du Comité d'experts susmentionné. Le Bureau de l'Union a, tout comme le Bureau international de l'OMPI, participé à cette Conférence en qualité d'observateur. Quinze organisations internationales non gouvernementales⁸, la CCE et l'OEB, ainsi que quelques Etats, ont été représentés à la conférence.

23. A l'issue de la Conférence, les participants ont pris connaissance - en se félicitant dans leur majorité - d'un document intitulé "Communiqué final" et comportant une série de principes qui, à leur avis, auraient un double effet : d'une part, ils préserveraient la sécurité juridique intrinsèque du système de la protection des obtentions végétales; d'autre part, ils permettraient au système des brevets de garder sa capacité à répondre à l'évolution technique alors que, dans le domaine des plantes, ce système bénéficierait d'un traitement plus approprié des revendications portant sur des variétés.

24. Cinquième Réunion avec les organisations internationales.- La cinquième Réunion avec les organisations internationales s'est tenue les 10 et 11 octobre sous la présidence de M. W.F.S. Duffhues (Pays-Bas) afin de permettre une audition des organisations internationales non gouvernementales sur le projet de texte révisé de la Convention avant sa mise au point. Celles-ci ont été au nombre de 16⁹. L'OMPI, les CE et l'OEB ont également participé à la réunion.

25. Séminaires.- Un Séminaire régional sur la nature et la raison d'être de la protection des obtentions végétales en vertu de la Convention UPOV s'est tenu à Budapest (Hongrie) du 19 au 21 septembre. Il a été organisé par l'UPOV en coopération avec le Gouvernement de la Hongrie. Quelque 50 personnes de 17 pays¹⁰, notamment de l'Europe centrale et orientale, y ont participé.

26. Le séminaire a traité des questions suivantes : l'histoire de la Convention UPOV et la raison d'être des droits d'obtenteur; les dispositions fondamentales de la Convention et leur révision éventuelle; l'interface entre les droits d'obtenteur et d'autres formes de la protection de la propriété intellectuelle, notamment les brevets d'invention; l'incidence des droits d'obtenteur sur l'économie du point de vue, d'une part, des gouvernements et de l'industrie des variétés et des semences et, d'autre part, du transfert des techniques.

⁸ AIPH, AIPPI, ASSINSEL, CCI, CIOPORA, COMASSO, EPI, FEMIPPI, FICPI, FIS, GIFAP, JPA, MPI, PIPA, UNICE.

⁹ AIPH, AIPPI, ASSINSEL, CCI, Confédération européenne des entrepreneurs de travaux techniques agricoles et ruraux (CEETAR), CIOPORA, COGECA, COMASSO, COPA, COSEMCO, FICPI, Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA), FIS, GIFAP, UNICE, UPEPI.

¹⁰ Allemagne, Autriche, Bulgarie, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Israël, Italie, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni, Suède, Tchécoslovaquie, Union soviétique.

27. Une réunion préparatoire du Séminaire régional pour l'Asie et le Pacifique sur la protection des obtentions végétales de 1991 s'est tenue à Tokyo (Japon) du 27 au 29 novembre. Cette réunion a été organisée par l'UPOV en coopération avec le Gouvernement du Japon et financée par le Fonds fiduciaire du Japon (il en sera de même pour le séminaire lui-même). Dix personnes de sept pays invités¹¹, ainsi que 10 personnes du pays hôte, y ont participé.

28. Le Séminaire a abordé les questions suivantes : la nature de la protection des obtentions végétales; la protection des obtentions végétales et le contrôle des semences au Japon; quelques aspects pratiques de la protection; l'organisation du séminaire.

IV. RELATIONS AVEC LES ETATS ET LES ORGANISATIONS

29. Le 4 janvier, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Wilfried Delforge, Président de la section belge de la CIOFORA.

30. Le 10 janvier, le Secrétaire général adjoint a participé, sur invitation, à une réunion organisée par la "Green Industry Biotechnology Platform" (GIBiP) à Amsterdam (Pays-Bas). Des visites ont été faites auprès d'obteneurs néerlandais de plantes potagères, et le Secrétaire général adjoint a participé aux discussions relatives à la révision de la Convention.

31. Le 11 janvier, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Parry Mulleavy, Directeur général de la Mushroom Corporation (Michigan, Etats-Unis d'Amérique), laquelle s'intéresse à la protection des champignons comestibles, en particulier de la morille.

32. Du 24 au 26 janvier, le Secrétaire général adjoint a participé à Munich (Allemagne) à des réunions d'un Groupe de travail ad hoc sur l'harmonisation et les biotechnologies de l'Office européen des brevets dans lesquelles ont été examinées les questions qu'il était proposé de discuter à la session que le Comité d'experts (conjoint de l'OMPI et de l'UPOV) sur l'interface entre la protection par brevet et la protection par certificat d'obtention végétale tenue la semaine suivante.

33. Le 8 février, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. Joon-Kyu Kim, Attaché de la Mission permanente de la République de Corée à Genève chargé de la propriété intellectuelle. M. Kim a demandé des informations et des documents au sujet de la protection des obtentions végétales.

34. Le 19 février, le Secrétaire général adjoint a rendu visite au Secrétaire du département de l'agriculture du Ministère de l'agriculture à New Delhi (Inde), avec le Secrétaire de ce département chargé des semences. Il a décrit le système de la protection des obtentions végétales préconisé par l'UPOV et a répondu à des questions.

35. Du 20 au 24 février, le Secrétaire général adjoint a participé à une Conférence internationale sur la science et la technique des semences à New Delhi (Inde). Il a présidé la session de la Conférence qui a traité de la mise au point des variétés hybrides, de la production des semences et de la protection des obtentions végétales; il a présenté dans cette session un exposé au sujet

¹¹ Chine, Indonésie, Malaisie, Philippines, République de Corée, Singapour, Thaïlande.

du "système international de la protection des obtentions végétales selon la Convention UPOV".

36. Du 19 au 23 février, un fonctionnaire du Bureau de l'Union a participé à la deuxième session du Groupe de travail ad hoc pour l'établissement d'un instrument juridique sur la diversité biologique de la planète qui s'est tenue au Palais des Nations à Genève. Le Groupe de travail a notamment convenu d'établir une étude sur les relations entre les droits de propriété intellectuelle et l'accès aux ressources génétiques et aux biotechnologies.

37. Le 28 mars, le Secrétaire général adjoint a participé à un symposium sur les défis des biotechnologies dans un environnement juridique et économique en mutation organisé par la Chambre de commerce internationale à Paris (France). Il a contribué aux débats en parlant de l'UPOV et de l'évolution dans le domaine de la protection des obtentions végétales.

38. Le 17 mai, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de M. J. van Wijk, de l'Université d'Amsterdam. M. van Wijk est aussi le Secrétaire d'un groupe d'étude, établi par le Ministère des affaires étrangères des Pays-Bas, sur les biotechnologies et la protection de la propriété intellectuelle en relation avec les pays en développement.

39. Les 28 et 29 mai, le Secrétaire général adjoint a participé à Munich (Allemagne) à une réunion d'un Groupe de travail ad hoc sur l'harmonisation et les biotechnologies de l'Office européen des brevets dans laquelle ont été examinées notamment les propositions pour la révision de la Convention UPOV.

40. Les 31 mai et 1er juin, un fonctionnaire du Bureau de l'Union a participé à Pérouse (Italie) à un forum sur le droit des biotechnologies et y a présenté un exposé.

41. Les 7 et 8 juin, le Secrétaire général adjoint a rendu visite aux autorités de la Finlande à Helsinki en relation avec leur intention d'instaurer un système de protection des obtentions végétales et d'adhérer à l'UPOV.

42. Du 11 au 15 juin, le Secrétaire général adjoint a participé à Séville (Espagne) aux congrès de la Fédération internationale du commerce des semences (FIS) et de l'Association internationale des sélectionneurs pour la protection des obtentions végétales (ASSINSEL).

43. Du 9 au 13 juillet, le Secrétaire général adjoint et un fonctionnaire du Bureau de l'Union ont participé à la troisième session du Groupe de travail ad hoc pour l'établissement d'un instrument juridique sur la diversité biologique de la planète qui s'est tenue au siège du BIT à Genève.

44. Le 12 juillet, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite de deux membres de la Mission permanente de la Chine à Genève; ceux-ci ont demandé des informations sur l'UPOV et la protection des obtentions végétales.

45. Les 6 et 7 août, le Secrétaire général adjoint a participé à Buenos Aires (Argentine) à une conférence sur "la protection des obtentions végétales, situation actuelle et perspectives d'avenir", et y a présenté un exposé. A cette occasion, il a aussi rencontré les autorités de l'Argentine compétentes en matière de protection des obtentions végétales ainsi que des représentants des milieux intéressés. Il a discuté en particulier des modifications que le Gouvernement de l'Argentine envisage d'apporter à la législation sur la protection des obtentions végétales afin de la mettre en conformité avec la Convention UPOV et de permettre à l'Argentine d'adhérer à l'UPOV.

46. Les 9 et 10 août, le Secrétaire général adjoint s'est rendu à Montevideo (Uruguay), où il a rencontré les autorités de l'Uruguay compétentes en matière de protection des obtentions végétales afin de discuter, en particulier, des modifications que le Gouvernement de l'Uruguay envisage d'apporter à la législation sur la protection des obtentions végétales pour la mettre en conformité avec la Convention UPOV et permettre à l'Uruguay d'adhérer à l'UPOV. Il y a également rencontré des représentants des milieux intéressés et présenté un exposé au cours d'une conférence spécialement organisée à l'occasion de sa visite.

47. Au cours de son séjour à Montevideo, le Secrétaire général adjoint a également participé à une réunion organisée par l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI). L'ALADI s'efforce actuellement de mettre sur pied un système de certification des semences uniforme pour l'Amérique latine et considère que la protection des obtentions végétales pourrait être un complément à ce projet; il a été convenu que l'ALADI et l'UPOV échangeraient dans un premier temps des informations.

48. Du 12 au 15 août, le Secrétaire général adjoint a participé à Ames (Iowa, Etats-Unis d'Amérique) au quatrième Symposium international sur la mise au point et la mise en oeuvre de nouvelles techniques d'identification variétale organisé avec le concours de l'Association internationale d'essais de semences (ISTA); il y a présenté un exposé.

49. Les 16 et 17 août, le Secrétaire général adjoint a rendu visite à l'Office des brevets et des marques des Etats-Unis d'Amérique et au Ministère de l'agriculture à Washington, D.C. Il a également participé à Beltsville (Maryland) à une réunion des chefs des projets nationaux de recherche sur les plantes cultivées et des administrateurs du Service de la recherche agronomique; au cours de cette réunion, convoquée spécialement à l'occasion de sa visite, il a décrit la situation actuelle et l'évolution future de la Convention UPOV.

50. Les 20 et 21 août, le Secrétaire général adjoint a participé à Rodd's Mill River Resort (Ile du Prince Edouard, Canada) à la Conférence sur la protection des obtentions végétales de pommes de terre organisée par la Commission du commerce de pommes de terre de l'Ile du Prince Edouard et coordonnée par la Commission consultative de la côte atlantique pour la pomme de terre; il y a présenté un exposé.

51. Du 12 au 15 septembre, le Secrétaire général adjoint a participé à Yalova, près d'Istanbul (Turquie), au Symposium international sur la certification des semences organisé par le Ministère de l'agriculture, des forêts et des questions rurales de la Turquie et l'Association turque des producteurs de semences, et y a présenté un exposé. Au cours de ce symposium, il a été annoncé qu'un projet de loi sur la protection des obtentions végétales avait été soumis au Parlement et que l'on prévoyait que la procédure parlementaire prendrait deux ans.

52. Le 16 septembre, un fonctionnaire du Bureau de l'Union a participé à Osaka (Japon) à une journée d'étude internationale sur l'amélioration des plantes fruitières et ornementales et la protection des obtentions végétales organisée conjointement par le Ministère de l'agriculture, des forêts et de la pêche du Japon, l'Association japonaise pour l'Exposition internationale des jardins et espaces verts et le Jardin gouvernemental du Japon; il y a présenté un exposé.

53. Du 30 septembre au 2 octobre, le Secrétaire général adjoint a participé à Ottawa (Canada) à une réunion sur les droits de propriété intellectuelle organisée dans le cadre des "Keystone International Dialogue Series on Plant Genetic Resources".

54. Du 11 au 15 novembre, le Président du Conseil, accompagné du Secrétaire général adjoint, s'est rendu en Bulgarie sur l'invitation du Gouvernement bulgare. Ils ont rencontré le Ministre de l'agriculture ainsi que le Directeur général et des hauts fonctionnaires de l'Institut bulgare d'inventions et de rationalisations. Ils ont aussi assisté à une rencontre entre les fonctionnaires du Ministère de l'agriculture, les fonctionnaires de l'Institut d'inventions et de rationalisations et le Président de la Commission du Parlement bulgare chargée de la rédaction d'une nouvelle loi sur les brevets. L'objet de cette réunion était d'examiner comment devrait être administrée la protection des obtentions végétales.

55. Du 30 novembre au 1^{er} décembre, à la suite de la réunion préparatoire du Séminaire régional de l'UPOV pour l'Asie et le Pacifique sur la protection des obtentions végétales, le Secrétaire général adjoint s'est rendu en République de Corée, où il a rencontré des fonctionnaires du Ministère de l'agriculture, du Bureau de l'administration du développement rural et de l'Office de la propriété industrielle.

56. Le 17 décembre, le Secrétaire général adjoint a reçu la visite d'un attaché de la Mission permanente de la Colombie à Genève, qui a exprimé un vif intérêt pour la protection des obtentions végétales et demandé des renseignements.

V. PUBLICATIONS

57. En 1990, le Bureau de l'Union a publié un numéro de Plant Variety Protection.

58. Le Conseil est invité à approuver le présent rapport.

[L'annexe suit]

ANNEXE

ETATS MEMBRES DE L'UNION (au 31 décembre 1990)
(y compris les Etats signataires non encore membres)

Etat	Date de signature ¹	Date de dépôt de l'instrument ^{1,2}	Date de prise d'effet ¹
Afrique du Sud	-	7 octobre 1977	6 novembre 1977
	-	7 octobre 1977	6 novembre 1977
	23 octobre 1978	21 juillet 1981	8 novembre 1981
Allemagne	2 décembre 1961	11 juillet 1968	10 août 1968
	10 novembre 1972	23 juillet 1976	11 février 1977
	23 octobre 1978	12 mars 1986	12 avril 1986
Australie	-	-	-
	-	-	-
	-	1er février 1989	1er mars 1989
Belgique	2 décembre 1961	5 novembre 1976	5 décembre 1976
	10 novembre 1972	5 novembre 1976	11 février 1977
	23 octobre 1978	-	-
Canada [devenu membre en 1991]	-	-	-
	-	-	-
	31 octobre 1979	-	-
Danemark	26 novembre 1962	6 septembre 1968	6 octobre 1968
	10 novembre 1972	8 février 1974	11 février 1977
	23 octobre 1978	8 octobre 1981	8 novembre 1981
Espagne	-	18 avril 1980	18 mai 1980
	-	18 avril 1980	18 mai 1980
	-	-	-
Etats-Unis d'Amérique	-	-	-
	-	-	-
	23 octobre 1978	12 novembre 1980	8 novembre 1981
France	2 décembre 1961	3 septembre 1971	3 octobre 1971
	10 novembre 1972	22 janvier 1975	11 février 1977
	23 octobre 1978	17 février 1983	17 mars 1983

[suite]

¹ Première ligne : Convention internationale pour la protection des obtentions végétales du 2 décembre 1961.
Deuxième ligne : Acte additionnel du 10 novembre 1972.
Troisième ligne : Texte révisé du 23 octobre 1978.

² de ratification si l'Etat a signé la Convention ou l'Acte additionnel, selon le cas; de ratification, d'acceptation ou d'adhésion si l'Etat a signé le texte révisé de 1978; d'adhésion s'il n'a pas signé le texte en cause.

ETATS MEMBRES DE L'UNION (au 31 décembre 1990)
(y compris les Etats signataires non encore membres)

Etat	Date de signature ¹	Date de dépôt de l'instrument ^{1,2}	Date de prise d'effet ¹
Hongrie	-	-	-
	-	-	-
	-	16 mars 1983	16 avril 1983
Irlande	-	-	-
	-	-	-
	27 septembre 1979	19 mai 1981	8 novembre 1981
Israël	-	12 novembre 1979	12 décembre 1979
	-	12 novembre 1979	12 décembre 1979
	-	12 avril 1984	12 mai 1984
Italie	2 décembre 1961	1er juin 1977	1er juillet 1977
	10 novembre 1972	1er juin 1977	1er juillet 1977
	23 octobre 1978	28 avril 1986	28 mai 1986
Japon	-	-	-
	-	-	-
	17 octobre 1979	3 août 1982	3 septembre 1982
Mexique (non encore membre)	-	-	-
	-	-	-
	25 juillet 1979	-	-
Nouvelle-Zélande	-	-	-
	-	-	-
	25 juillet 1979	3 novembre 1980	8 novembre 1981
Pays-Bas	2 décembre 1961	8 août 1967	10 août 1968
	10 novembre 1972	12 janvier 1977	11 février 1977
	23 octobre 1978	2 août 1984	2 septembre 1984
Pologne	-	-	-
	-	-	-
	-	11 octobre 1989	11 novembre 1989
Royaume-Uni	26 novembre 1962	17 septembre 1965	10 août 1968
	10 novembre 1972	1er juillet 1980	31 juillet 1980
	23 octobre 1978	24 août 1983	24 septembre 1983
Suède	-	17 novembre 1971	17 décembre 1971
	11 janvier 1973	11 janvier 1973	11 février 1977
	6 décembre 1978	1er décembre 1982	1er janvier 1983
Suisse	30 novembre 1962	10 juin 1977	10 juillet 1977
	10 novembre 1972	10 juin 1977	10 juillet 1977
	23 octobre 1978	17 juin 1981	8 novembre 1981